



Association
des Anciens et amis
du Lac-Bleu

PV de l'assemblée générale 2010

Le 09 octobre, à 16h.
La Malègue, La Tour-de-Peilz

Présents et excusés : voir fichier Excel annexé

Fichier en annexes : Liste des excusés, compte PP et bilan 2009

1. Ouverture par le président, présentations :

Michel Pasche salue et remercie les membres présents.

Le président rappelle à notre souvenir la disparition récente de 3 membres emblématiques du Lac-Bleu, soit : Yves Chevalley, dit *Hibou*, premier Louveteau du Lac-Bleu, qui a été généreux avec le Groupe, Paul Gorjat, dit *Mac*, ancien chef de Groupe, et Rodolphe Wahlen dit *Dodos*, ancien chef de Groupe également.

Pour mémoire, le président rappelle que l'Association des Anciens et Amis du Lac-Bleu a été fondée le 28 mars 1992, avec pour buts (art. 2 des statuts) :

1. cultiver et renforcer l'amitié entre anciens membres du Groupe Lac-bleu
2. soutenir les activités du Groupe
3. participer au financement de la construction de nouveaux locaux à destination du Groupe au lieu-dit « en la Malègue » et aux charges d'exploitation de cette réalisation, propriété de la Fondation du Groupe Lac-Bleu.

Le point 3, étant le but prioritaire pour la construction de la Malègue, a été rempli au-delà de toutes espérances. Les points 1 et 2 n'ont été que sporadiquement suivis. Michel Pasche rappelle que le but aujourd'hui n'est pas de changer quoique ce soit des statuts mais de réactualiser et de développer les buts de l'association, d'autant que la présence des filles au sein du groupe incite à prévoir un agrandissement des locaux actuels, ce point étant à l'ordre du jour (n° 5).

2. Point sur la situation financière :

Guy Chervet commente les comptes 2009 en les passant en revue, tout d'abord le compte d'exploitation qui a été marqué par le versement de CHF 10'000 correspondant à un legs reçu en 2008, qui est reversé à la Fondation Lac-Bleu en 2009, puis commente ensuite brièvement



Association
des Anciens et amis
du Lac-Bleu

les autres rubriques du compte d'exploitation et le bilan, notamment la composition de la fortune et des dettes de l'Association envers le Groupe et la Fondation.

Les comptes 2009 sont joints au procès-verbal de l'assemblée.

L'assemblée procède à l'élection de deux nouveaux vérificateurs des comptes :

M. Wolfgang Reimers – *Antilope*, wolfgang.reimers@bluewin.ch et M. Michel Culand – *Otarie*, michel.culand@bluewin.ch.

3. Cotisations

L'assemblée accepte de fixer la cotisation annuelle à un montant de Fr. 40.- par année. Tout don est, bien entendu, bienvenu.

4. Présentation des activités du Groupe par le chef de Groupe

Lucien Grangier (*Chocard*), chef de Groupe, décrit la bonne santé actuelle du groupe, qui compte actuellement 89 actifs, dont 14 dans la maîtrise, 6 lutins, 6 éclaireuses, 18 louveteaux, 18 éclaireurs, 7 picos, 22 routiers.

Les filles ont fait leur entrée au Lac-Bleu en novembre 2008. Les pico, pour Pionniers (garçon) – Cordées (filles) constituent la 3^e branche (16-18 ans) et représentent une étape importante entre les éclaireurs et les routiers, les centres d'intérêts d'un éclaireur de 12 ans et d'un éclaireur de 16 ans divergeant grandement. Ces pionniers et cordées ont des séances toutes les 2 semaines et des programmes totalement adaptés à leurs âges, envies et motivations.

Depuis que ceci est en place, la totalité des anciens picos (sauf 1) s'est engagée dans la maîtrise, ce qui n'était pas le cas auparavant, et la plupart des picos actuels pense déjà à leur place dans la future maîtrise.

Les activités au sein du groupe comptent comme d'habitude des séances chaque samedi, ainsi que des week-ends louveteaux, de patrouille, d'hiver, la St-George et le camp d'été.

L'année prochaine, le groupe ira dans le Jura pour le camp d'été... c'est un secret, personne n'est au courant !!

5. Présentation du projet de Malègue III

Avec l'arrivée des filles, le besoin d'espace est accru, d'où l'idée de construire une extension derrière la Malègue actuelle. Michel Pasche présente le projet.

Aucune opposition n'a été formulée par les voisins, ni par la Commune de la Tour, mais par le canton, car le projet est hors norme. M. Pasche tient la lettre de M Mermoud à votre



Association
des Anciens et amis
du Lac-Bleu

disposition. Selon cette lettre, le site de la Malègue passe dans le plan général d'affectation de la commune et n'est donc plus du ressort du canton.

Il faut donc attendre le nouveau plan d'affectation, passé en revue par tous les départements du canton (depuis 2 ans et demi).

Les plans pour la Malègue III sont à disposition auprès de Michel Pasche. Toute personne de l'Association pouvant apporter son aide ou soutien au projet est bienvenue.

Pour mémoire, en 1958, la Commune a promis ce terrain à la jeunesse et l'a classé d'utilité publique. Depuis, pour une raison inconnue, l'utilité publique est tombée. Le terrain doit retrouver ce statut dans le nouveau plan d'affectation afin de construire la Malègue III. La nouvelle construction n'aurait ni WC ni écoulement ; l'installation électrique actuelle suffirait.

6. Composition du comité et élection.

L'assemblée élit par ap:plaudissement le nouveau comité, constitué de :

Président : Philippe Eugster – *Couguar*

Caissier : Guy Chervet

Secrétaire : Magali Malvarez – *Lionne*

Membres : Michel Pasche, Jérôme Krailiger.

Le caissier propose une gestion des comptes à 3 signatures, à savoir caissier, président et secrétaire.

Michel Pasche donne la parole à Philippe Eugster.

7. Projets et activités de l'association

Philippe Eugster présente quelques propositions de projets pour le futur de l'Association.

Comme l'un des buts de l'association est de rassembler les anciens membres du groupe, il est proposé de fixer les prochaines assemblées générales au dernier week-end de septembre (prochain rendez-vous le 24 septembre 2011), et de l'accompagner d'un repas et/ou d'activités. Le comité propose également de mettre rapidement le fichier d'adresses à jour.

Un deuxième but inscrit dans les statuts est de soutenir le groupe. Un besoin du groupe est de constituer une liste de compétence (professionnelles ou privées) des membres de l'Association, à la disposition du groupe. Par exemple, monter au camp les quelques 2 tonnes de matériel nécessite un camion et un permis poids lourds ; un pharmacien peut apporter aux unités des kits de 1^{er} secours avantageux ; un spécialiste de l'escalade peut assurer des activités. Cette liste de compétences peut aussi être utile pour la Malègue.



Association
des Anciens et amis
du Lac-Bleu

Chacun a soit des connaissances, soit des amis qui ont des connaissances à mettre au profit du groupe dans un tel réseau d'aptitudes.

Philippe Eugster insiste sur le fait que l'Association doit rester un soutien au groupe, sans s'immiscer dans les affaires du groupe.

8. Divers et suggestions

Olivier Martin soulève la question des tarifs de location de la Malègue par les actifs : l'utilisation de la Malègue par des scouts du Lac-Bleu en dehors du programme officiel est-elle payante ? Par exemple, une réunion de pico et éclais pour une fête d'Halloween ?

L'assemblée propose que pour les scouts du Lac-Bleu (uniquement), cela soit gratuit. Mais, pour ne pas avoir de problème de responsabilité et d'abus, ces événements doivent être réservés par le chef de Groupe.

Olivier Martin mentionne également que la Municipalité de La Tour-de-Peilz a fourni un vin d'honneur pour l'apéritif. Le comité va envoyer une lettre de remerciement.

Michel de Graffenried demande si l'association peut obtenir une page sur le site internet du Lac-Bleu. Le Comité prévoit d'y mettre les PV ainsi qu'un formulaire pour les changements d'adresse ou les communications au secrétariat de l'association.

Comme la parole n'est plus demandée, le président lève la séance à 17h30.

Prochaine assemblée : 24.09.2011

Pertes et Profits

01.01.09 - 31.12.09

Charges			Produits		
30	Charges administratives		4000	Cotisations	2'650.00
3005	Frais et taxes CCP	196.65	42	Produits financiers	
31	Soutien au Groupe		4200	Intérêts	3.80
3100	Part de loyer prise en charge par l'association	600.00			
32	Soutien à la Fondation				
3200	Versement à la fondation	10'000.00			
35	Autres activités non statutaires				
3500	Activités de la Guilde	119.50			
3510	Amortissement matériel de la guilde	501.00			
39	Charges exceptionnelles				
3900	Charges exceptionnelles	443.10			
40	Cotisations				
				Différence (perte)	9'206.45
		11'860.25			11'860.25

Bilan intermédiaire

01.01.09 - 31.12.09

Actif			Passif		
10	Liquidités		20	Dettes à court terme	
1000	Caisse	99.80	2001	Créancier Fondation	687.25
1010	CCP	5'129.50	2005	Créancier Groupe	1'755.70
1020	BCV, compte courant	2'941.90	2010	Autres créanciers	42.00
11	Autres réalisables		25	Fonds propres	
1101	Débiteur Fondation	0.00	2500	Fortune de l'Association	14'892.70
1105	Débiteur Groupe	0.00			
1110	Autres débiteurs	0.00			
12	Stocks				
1200	Stocks	0.00			
13	Immobilisations				
1300	Matériel de la Guilde	0.00			
	Différence (découvert)	9'206.45			
		17'377.65			17'377.65